

Point de presse du Conseil d'Etat

26 août 2015

La version Internet fait foi

M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat

M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat

Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat

Sommaire

Genève-Confédération	4
Rencontre avec la députation genevoise aux Chambres fédérales	4
Innosuisse : soutien conditionnel au projet de loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation	4
Genève.....	5
Un organe de médiation remplacera l'actuel commissariat à la déontologie.....	5
Plan de mesures 2016 : limitation de la déduction fiscale des primes d'assurances-maladie	5
La restriction des feux dans le canton de Genève en raison de la sécheresse est levée	6
Aide financière à Services Alzheimer GE	6
Coupe Davis : soutien à Swiss Tennis pour l'organisation de la rencontre Suisse – Pays-Bas	7
Changements de conseillères et conseillers municipaux en juillet et août 2015.....	7
Entrée en vigueur de lois	8
Agenda des invitations à la presse	15

Genève-Confédération

Rencontre avec la députation genevoise aux Chambres fédérales

Dans la perspective de la session d'automne des Chambres fédérales, qui se tiendra du 7 au 25 septembre prochains, le Conseil d'Etat a rencontré les membres de la députation genevoise dans le cadre d'un déjeuner de travail.

Cette traditionnelle entrevue a été l'occasion d'aborder différentes thématiques d'actualité, parmi lesquelles l'organisation d'une coordination entre les élus fédéraux pour assurer une présence genevoise dans les commissions importantes pour Genève durant la législature 2015-2019, la [troisième réforme de l'imposition des entreprises \(RIEIII\)](#), la loi sur l'expulsion des criminels dangereux, la clause du besoin ou encore le vote électronique.

Innosuisse : soutien conditionnel au projet de loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation

Dans le cadre d'une consultation du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, le Conseil d'Etat a fait part de son soutien global au projet de loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement à l'innovation (loi relative à Innosuisse).

Le projet de loi a pour objectif de confier les tâches actuelles de la Commission pour la technologie et l'Innovation (CTI) à un nouvel établissement dénommé « Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (Innosuisse) ». Il règle également l'organisation de ce dernier. Le projet de loi prévoit une répartition claire des responsabilités entre les organes institués, en garantissant notamment une séparation entre les tâches stratégiques et opérationnelles ainsi que l'indépendance de la surveillance. La réforme proposée permet en outre de mieux intégrer la CTI dans le système suisse d'encouragement de la recherche et de l'innovation.

Le Conseil d'Etat soutient le projet de loi, tout en soulignant l'importance de la collaboration entre Innosuisse et les principaux acteurs suisses de soutien à l'innovation. Ainsi, il relève la nécessité d'assurer une cohérence entre les différentes initiatives dans le but d'augmenter l'efficacité du dispositif de soutien dans son ensemble. Il relève également que l'articulation entre la promotion de la recherche fondamentale et celle de l'innovation devra être clarifiée. En outre, le Conseil d'Etat a demandé que les critères de représentativité des milieux économiques et des différents types de hautes écoles soient inscrits dans la loi en veillant à respecter l'équilibre des régions linguistiques, des genres, des secteurs industriels et des secteurs de la recherche.

Pour toute information : M. Daniel Loeffler, directeur du service de la promotion économique, DSE,

☎ 022 388 34 34.

Un organe de médiation remplacera l'actuel commissariat à la déontologie

Le Conseil d'Etat a constaté que le commissariat à la déontologie, tel qu'il figure à l'article 38 de la [loi sur la police du 26 octobre 1957](#), n'est plus en situation d'assumer ses différentes tâches, à savoir d'examiner les dénonciations, rapports et constats en matière d'usage de la force par la police et le personnel pénitentiaire, ou en cas d'allégations de mauvais traitements. L'actuel commissaire à la déontologie, Me Louis Gaillard, a en effet souhaité, cela depuis plusieurs mois et après avoir assuré cette fonction durant plus de dix ans, en être déchargé.

Le Conseil d'Etat a décidé de saisir l'opportunité de cette vacance pour transformer le commissariat à la déontologie, dont le périmètre des activités avait été fortement réduit depuis la création de l'inspection générale des services, en un organe de médiation qui sera chargé d'entendre les administrés qui s'estiment lésés par l'action de la police et qui pourra procéder, si nécessaire, à des tentatives de médiation, permettant aux parties une meilleure compréhension réciproque. L'organe de médiation sera aussi à l'écoute des membres de la police qui s'estiment lésés dans l'exercice de leur fonction. Il exercera ses fonctions en toute indépendance du corps de police et rapportera directement au chef du département de la sécurité et de l'économie (DSE). L'organe de médiation exercera aussi longtemps que la [loi sur la police du 26 octobre 1957](#) sera en vigueur, les missions actuellement dévolues au commissariat à la déontologie, selon l'article 38, alinéas 3,4 et 5 de [ladite loi](#).



Le Conseil d'Etat a par ailleurs nommé Mme **Fabienne Bugnon**, actuelle secrétaire générale adjointe au DSE, en qualité de médiatrice principale de l'organe de médiation. Titulaire d'un diplôme de médiatrice et d'une formation universitaire en droits humains, et au bénéfice d'une solide expérience au sein de l'administration, elle sera appuyée dans sa tâche par deux adjoint-e-s devant encore être désignés.

Pour toute information complémentaire : Mme Fabienne Bugnon, en contactant Mme Emmanuelle Lo Verso, secrétaire générale adjointe, DSE, ☎ 022 546 88 10.

Plan de mesures 2016 : limitation de la déduction fiscale des primes d'assurances-maladie

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de modification de la [loi sur l'imposition des personnes physiques \(LIPP\)](#) de sorte à limiter la déduction fiscale des primes d'assurances-maladie à hauteur d'un montant équivalent à la prime effectivement payée au titre de l'assurance obligatoire des soins. Pour rappel, la LIPP permet actuellement de déduire fiscalement un montant équivalent au double de la prime moyenne cantonale de l'assurance obligatoire.

Ce projet permet de supprimer une niche fiscale dont bénéficient certains contribuables aisés par rapport à ceux de condition plus modeste, en ne permettant plus de prendre en compte, dans le calcul des primes

déductibles, les assurances complémentaires. La modification proposée va en outre dans le sens d'une meilleure adéquation du droit cantonal avec le droit fédéral harmonisé.

Le projet soumis au Grand Conseil permettrait d'accroître les revenus fiscaux annuels du canton d'un montant d'environ 35 millions de francs. Il s'inscrit dans le cadre des efforts prioritaires du Conseil d'Etat en vue de préserver durablement l'équilibre des finances publiques et de maîtriser la dette du canton, ceci dans un contexte économique et conjoncturel particulièrement difficile qui affecte les recettes fiscales de l'Etat.

Ce projet constitue dès lors un élément du train de mesures sur les charges et les revenus du canton, que le Conseil d'Etat entend soumettre au Grand Conseil dans le cadre du budget 2016. Il s'ajoute au projet déposé le 17 juin 2015 (voir [point de presse](#)), visant à plafonner à 500 francs la déduction fiscale pour les frais de déplacement des contribuables exerçant une activité lucrative dépendante.

*Pour toute information complémentaire : M. Christophe Bopp, secrétaire général adjoint, DF,
☎ 022 327 98 08.*

La restriction des feux dans le canton de Genève en raison de la sécheresse est levée

Compte tenu des conditions météorologiques plus clémentes et des récentes averses qui ont relevé le taux résiduel d'humidité dans le canton de Genève, les restrictions des feux dans le canton de Genève sont levées.

Les personnes qui allument un feu en plein air veilleront toutefois à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour en garder la maîtrise. Elles veilleront à respecter les conditions légales et les consignes suivantes :

- en tout temps, les feux ne sont autorisés en forêt et à moins de 10 m des lisières qu'aux emplacements prévus à cet effet (places de pic-nic aménagées) ;
- ne pas allumer de feu à même le sol ;
- surveiller en permanence les feux allumés et éteindre immédiatement les flammèches ;
- veiller à bien éteindre le feu et à sécuriser ses alentours avant de quitter les lieux (les braises doivent être froides) ;
- renoncer totalement à faire du feu en cas de fort vent et de rafales ;
- en cas de départ d'incendie, alerter immédiatement les secours en composant le n° 118.

Pour toute information complémentaire : M. David Gysler, Inspecteur cantonal du feu, office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, DSE, ☎ 022 546 58 11.

Aide financière à Services Alzheimer GE

Le Conseil d'Etat a accordé pour l'année 2015 une aide financière d'un montant de 175'500 francs à Services Alzheimer GE, un service d'aide destiné aux personnes souffrant d'une maladie d'Alzheimer, institué sous forme de société anonyme sans but lucratif.

L'aide financière est destinée à financer l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée et dépendantes de leur entourage, en proposant une présence sécurisante à domicile de deux à huit heures hebdomadaires. Cette prestation, qui constitue une mesure de

répét pour les proches aidants, s'inscrit dans la [politique publique cantonale](#) en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie.

Pour toute information complémentaire : M. Thierry Blanc, directeur du service de la planification et du réseau de soins, DEAS, ☎ 078 844 48 43.

Coupe Davis : soutien à Swiss Tennis pour l'organisation de la rencontre Suisse – Pays-Bas

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer à l'association Swiss Tennis un soutien exceptionnel de 80'000 francs prélevé sur la réserve du Conseil d'Etat du fonds de l'aide au sport. Ce soutien a pour objectif de participer aux frais d'installations des halles 4 et 5 de Palexpo en vue de la prochaine rencontre de Coupe Davis, qui verra s'affronter les équipes de Suisse et des Pays-Bas du 18 au 20 septembre 2015.

Le Conseil d'Etat est particulièrement satisfait que Swiss Tennis ait retenu une nouvelle fois Genève pour accueillir une rencontre de Coupe Davis. Ce choix renforce la position de notre canton comme lieu d'accueil de manifestations sportives d'envergure.

De plus, dans le cadre de cet événement sportif majeur, une initiation à la pratique du tennis sera organisée par Swiss Tennis pour les enfants des écoles primaires genevoises.

Pour toute information complémentaire : M. Cyril Brungger, directeur ad interim du service cantonal du sport, DIP, ☎ 022 327 94 80.

Changements de conseillères et conseillers municipaux en juillet et août 2015

Durant les mois de juillet et d'août 2015, le service des votations et élections a procédé à cinq remplacements de conseiller-ère-s municipal-e-s dans les communes genevoises suivantes :

- **Lancy** : Mme Virginie Glassey est élue en remplacement de M. Stéphane Lorenzini, élu à l'exécutif ; Mme Laure Grivet est élue en remplacement de M. Damien Bonfanti, élu à l'exécutif ; Mme Sandrine Gilliéron est élue en remplacement de Mme Alexia Panagiotounakos, qui renonce à son mandat ; M. Thierry Dérobert est élu en remplacement de M. Xavier Francey, qui renonce à son mandat.
- **Carouge** : M. Jean Didier Bandollier est élu en remplacement de Mme Caroline Morand (Morier-Genoud), démissionnaire.

Pour toute information complémentaire : Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat, ☎ 022 327 95 09.

Entrée en vigueur de lois

Le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur des lois suivantes :

Loi	AUTEUR DU PL INITIAL	ENTREE EN VIGUEUR
Loi du 04.06.2015 modifiant la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (LRGC) (B 1 01) (Adaptations à la nouvelle constitution) (L11583)	Grand Conseil	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) (L 1 30) (Activités agricoles ou viticoles en 4e zone B) (L11572)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 approuvant le rapport de gestion de la Fondation des parkings pour l'année 2014 (L11629)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de bouclage de la loi N° 7660 ouvrant un crédit d'investissement de 1'645'290F pour la mise en conformité des ascenseurs et monte-charge dans les bâtiments propriété de l'Etat de Genève (L11350)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de bouclage de la loi N° 7708 ouvrant un crédit de construction de 8'427'385F pour la réalisation d'un système séparatif et de confinement des terres souillées sur les terrains des démolisseurs du Bois-de-Bay à Peney (L11351)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)

Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8131 ouvrant un crédit d'investissement de 52'637'000F pour la construction et l'équipement du cycle d'orientation de Montbrillant et la rénovation de la Villa Coray (L11353)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8518 ouvrant un crédit d'étude de 524'012F en vue de la restauration du bâtiment de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Genève (ESBAGe) sis au 9, boulevard Helvétique (L11354)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8565 accordant une subvention d'investissement de 1'936'800F pour réaliser l'étude d'un parc-relais P+R à Sécheron et l'étude d'un parking pour l'OMC (L11355)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8788 ouvrant un crédit d'étude extraordinaire de 650'000F en vue de la transformation et rénovation des bâtiments de « La Pastorale » sise 106, rte de Ferney à Genève (L11356)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8908 ouvrant un crédit d'étude de 2'367'000F en vue de la construction d'un bâtiment pour le regroupement des services de l'environnement (L11358)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8949 ouvrant un crédit d'investissement de 3'245'422F pour les travaux de construction d'un pavillon médiathèque et transformations intérieures au collège de la Golette à Meyrin (L11359)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 8950 ouvrant un crédit d'investissement de 2'973'272F pour le renouvellement des installations techniques de surveillance et de sécurité à la prison de Champ-Dollon (L11360)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9093 ouvrant un crédit d'étude de 4'360'000F, en vue de la construction d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement scolaire postobligatoire à Plan-les-Ouates (L11362)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)

Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9196 ouvrant un crédit d'étude de 500'000F en vue de la modernisation du bâtiment et des installations du Service des automobiles et de la navigation (L11363)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9294 ouvrant un crédit d'étude de 1'678'560F pour la rénovation et l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis 16, chemin du Velours à Conches (L11364)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9409 ouvrant un crédit d'étude de 602'000F pour la restructuration des locaux des bâtiments universitaires d'Uni Bastions (aile Jura et aile centrale), des Philosophes et de Landolt (L11366)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9463 ouvrant des crédits d'investissement à concurrence de 51'356'000F en vue de la construction et de l'équipement d'un bâtiment pour le regroupement des services de l'Environnement (L11367)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9464 ouvrant un crédit d'investissement de 9'693'000F pour la surélévation de l'aile sud, les transformations intérieures et la mise en conformité aux normes incendie de l'école de culture générale Henry-Dunant (L11368)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015 de boucllement de la loi N° 9497 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 13'000'000F à la Fondation Aigues-Vertes pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures) (L11369)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)

<p>Loi du 05.06.2015, (11370) de bouclement de la loi N° 9503 ouvrant un crédit d'étude de 2'237'000F en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute école de gestion sur le site de Battelle à Carouge et d'un crédit complémentaire de 232 000 F accordé par la commission des travaux pour l'étude d'un parking (L11370)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de bouclement de la loi N° 10045 ouvrant une subvention cantonale d'investissement de 8'597'000F pour la construction de l'extension des établissements publics pour l'intégration de Thônex II (L11383)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015 de bouclement de la loi N° 9509 ouvrant un crédit d'étude de 1'556'972F en vue de la transformation et la rénovation des bâtiments du pouvoir judiciaire sis 1-3, place du Bourg-de-Four et 3-5-7, rue des Chaudronniers (L11371)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015 de bouclement de la loi N° 9548 ouvrant un crédit d'étude de 10'364'000F, en vue de la construction du nouveau bâtiment des lits (BDL 2) de l'hôpital cantonal (L11372)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015 de bouclement de la loi N° 9596 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'000'000F à la Fondation Clair Bois en faveur des enfants et jeunes adultes infirmes moteurs cérébraux pour la création d'un nouveau foyer pour personnes handicapées adultes de 24 places d'hébergement et 10 places d'atelier (L11373)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015 de bouclement de la loi 9610 ouvrant un crédit d'investissement de 37'567'000F pour le programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux (EMS) (L11374)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>

<p>Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 10102 ouvrant un crédit au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 800'000F pour la réalisation des travaux de rénovation et d'extension de l'école et foyer de Clair Bois - Lancy ainsi que la mise en conformité de la sécurité incendie du foyer de Clair Bois-Pinchat (L11384)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 10113 ouvrant un crédit d'investissement de 4'342'000F pour la construction et l'équipement d'une maison du terroir regroupant, d'une part, la cave et le bouteiller du vignoble de la République et canton de Genève, la cave expérimentale de la Station de viticulture et d'œnologie et, d'autre part, les locaux administratifs et promotionnels de l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE), et d'un crédit complémentaire de 678'000F accordé par la commission des travaux (L11385)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 8632 ouvrant un crédit d'étude de 3'024'000F pour la démolition-reconstruction du collège Sismondi et accordant un crédit de 1'500'000F au titre de subvention d'investissement pour le transfert du Club international de tennis et de la loi N° 9496 ouvrant un crédit d'investissement complémentaire à la loi N° 8632 de 1'500'000F au titre de subvention cantonale d'investissement pour le transfert du Club international de Tennis (CIT) et instituant une garantie de l'Etat de Genève pour un prêt à hauteur de 1'000'000F accordé par des tiers au Club international de Tennis (CIT) (L11386)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>

<p>Loi du 05.06.2015, accordant une indemnité à des institutions actives dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation spécialisés pour les années 2014 à 2017 : a) la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) b) l'Association genevoise d'actions préventives et éducatives (AGAPÉ) c) l'Association Astural d) l'Association Atelier X e) l'Association Ecole Protestante d'Altitude de Saint-Cergue (EPA) f) la Fondation L'ARC, une autre école g) l'Association La Voie Lactée (L11466)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de bouclage de la loi 8216 ouvrant un crédit d'investissement de 7'650'000F pour le projet IJUGE-2001 de modernisation du système d'information du Pouvoir judiciaire (L11484)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, modifiant la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (LRGC) (B 1 01) (Elections judiciaires intermédiaires) (L11399)</p>	<p>Grand Conseil</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de bouclage de la loi 10027 ouvrant un crédit d'investissement de 4'698'000F destiné à financer le système d'imagerie vidéo de la police (L11475)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de bouclage de la loi N° 9622 ouvrant un crédit d'étude de 3'530'000F en vue de la construction d'un établissement d'exécution des mesures en milieu fermé et de nouveaux bâtiments pour le centre de psychothérapie "la Pâquerette", l'unité carcérale psychiatrique et la prison préventive pour femmes, à Champ-Dollon (L11375)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>
<p>Loi du 05.06.2015, de bouclage de la loi N° 9751 ouvrant un crédit d'investissement de 1'548'000F au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer le crédit d'étude en vue de la construction d'un bâtiment permettant le regroupement des laboratoires des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sur le site Cluse-Roseraie (L11377)</p>	<p>Conseil d'Etat</p>	<p>Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)</p>

Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 9804 ouvrant un crédit d'étude de 1'493'000F en vue de la transformation et de l'aménagement partiel de l'Hôpital des enfants existant (L11378)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 9864 ouvrant un crédit d'investissement de 18'423'000F pour la construction et l'équipement d'une nouvelle structure de détention à Puplinge (L11379)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 9891 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'000'000F à la Fondation Aigues-Vertes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration (L11380)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 9919 ouvrant un crédit d'investissement de 11'821'000F pour l'étude et la construction de trois pavillons provisoires, de diverses transformations intérieures et l'équipement, pour l'enseignement secondaire postobligatoire au Collège Rousseau, à l'Ecole de culture générale (ECG) Jean-Piaget et au Collège et Ecole de commerce (CEC) Emilie-Gourd (L11381)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 05.06.2015, de boucllement de la loi N° 10006 ouvrant un crédit d'investissement de 5'233'560F pour la construction d'un bâtiment pour pré-adolescents et adolescents handicapés physiques sis au 10, sentier de la Roseraie (L11382)	Conseil d'Etat	Samedi 29 août 2015 (lendemain de la parution dans la Feuille d'avis officielle)

Les liens hypertexte vers les lois seront activés le jour de leur parution dans la Feuille d'avis officielle.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
27 août 14h00	Une nouvelle loi sur les taxis et véhicules de transport avec chauffeur	Salle de conférence du DSE 7, place de la Taconnerie	DSE	Caroline Widmer ☎ 022 327 92 16 ou 076 424 80 49
1 ^{er} septembre 11h30	Journées du patrimoine : philanthropie et patrimoine bâti	L'Abri 1, place de la Madeleine	DALE	Nicole Bovard Briki ☎ 022 327 94 25
8 septembre 10h00	Présentation du projet de budget 2016	Salle des Fiefs 2, rue de l'Hôtel-de-Ville	CE	Florence Noël (PRE) ☎ 022 327 90 80 ou 079 343 16 54 Roland Godel (DF) ☎ 022 327 98 07